



Municipales 2020

Dans 6 mois nous votons pour élire les conseillers municipaux de notre commune qui eux-mêmes éliront notre prochain Maire. Ça arrive tous les 6 ans !

Les élus étant là pour un bon bout de temps et représentant la commune au niveau de l'intercommunalité, autant ne pas se tromper et voter pour des candidats soucieux de l'intérêt général et qui partagent nos valeurs ! Mais ça ne suffit pas. Il faut aussi éliminer les candidats qui roulent pour eux-mêmes et qui ne se présentent que pour défendre leurs propres intérêts.



Les sympathisants et les adhérents de Don Quichotte demanderont aux futurs édiles ce qu'ils comptent faire pour préserver notre environnement, voire l'améliorer.

- Quelle est leur position par rapport aux éoliennes ? à la protection de nos paysages ?
- Envisagent-ils un plan d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et fibre sur la commune ?
- Veilleront-ils à éviter l'implantation de pylônes destinés à supporter les antennes télécom et privilégieront ils la pose de ces antennes sur les châteaux d'eau ?

- Comptent-ils faire en temps utile une demande d'adhésion au Parc Naturel Régional du Perche ?
- Vont-ils respecter ses recommandations en matière de sauvegarde du bâti percheron traditionnel ?
- Vont-ils veiller au maintien de l'identité architecturale de notre région pour les constructions neuves ?

En résumé vont-ils faire ce qu'il faut pour valoriser notre environnement ?

Autant de questions pour lesquelles vaut mieux avoir des réponses avant le vote !

Parfois les électeurs n'ont pas besoin de poser la question pour connaître la réponse...

Il suffit de regarder comment ont voté des candidats qui se représentent sur des questions clés. Ainsi lors de la réunion du conseil municipal de Digny du 17 novembre 2015 deux Conseillers se sont prononcés POUR l'implantation d'éoliennes sur la commune, montrant sans hésitation qu'ils privilégiaient leur intérêt personnel par rapport à l'intérêt collectif. Il est clairement inutile qu'ils se représentent en 2020.

A Saint Maixme Hauterive six conseillers sur neuf participaient aux réunions d'information en tant que propriétaires/exploitants organisées par Web Energie du vent et Eurowatt sans être le moins du monde troublés par le conflit d'intérêt potentiel dans lequel ils se trouvaient. Là encore les électeurs de cette commune (qui pour 70% d'entre eux ont signé une pétition CONTRE ce projet) veilleront à écarter du prochain conseil ceux de ces conseillers qui se représenteront. Un tel mépris de l'intérêt de plus des deux tiers des habitants de la commune se doit d'être sanctionné.⁽¹⁾

¹ <https://environnementdurable.net/documents/depreciation-immo-couv-annexes-def.pdf?idU=1>



A l'inverse, à Jaudrais le conseil municipal a voté à l'unanimité une résolution écartant le projet de Web Energie du vent; de même le conseil municipal de Mesnil Thomas a décidé que "*aucune éolienne ne serait installée sur la commune*": remerciements et soutien unanime des électeurs.

Après avoir déposé une pétition regroupant 219 signatures les habitants de Saint-Maixme-Hauterive se sont dirigés le 3 juillet dernier vers la Mairie pour assister à un conseil municipal exceptionnel.



L'écho républicain raconte: "*Près de 70 personnes, habitants de Saint-Maixme-Hauterive et de ses hameaux avaient fait le déplacement à la mairie afin d'assister au conseil municipal avec une seule préoccupation : montrer leur opposition au projet d'éoliennes.*"

Ces chiffres sont à comparer avec les 320 électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune.

Plus des deux tiers des habitants ont donc signé contre le projet éolien. Plus de 20% de la population adulte locale s'est déplacée pour assister à un conseil municipal convoqué pendant les vacances d'été. Face à cette bronca Mr Dahuron, maire de Saint Maixme Hauterive répond: "*Je comprends l'inquiétude des habitants mais ce projet mérite réflexion : six éoliennes c'est environ 48.000 € de retombées annuelles pour la commune et 20.000 € pour le CCAS*"⁽³⁾. Pas un mot sur la dévalorisation de l'immobilier situé à proximité, certains biens devenant même invendables. **Il n'en a clairement rien à cirer.**

Face à cette obstination, l'association Don Quichotte a le devoir de participer à la campagne électorale des municipales 2020 dans sa zone de compétence⁽⁴⁾ et d'indiquer à ses adhérents et à ses sympathisants quels sont les candidats qui partagent leurs valeurs :

- protection des espaces naturels et des paysages
- sensibilisation de l'opinion publique et des élus
- défense de l'identité culturelle des paysages et de leurs intérêts économiques et sociaux
- lutte contre toutes les atteintes à l'environnement par tout moyen légal

Et quels sont ceux qui sont obstinément contre...

A suivre.

² Bulletin municipal de juillet 2019

³ Notons que Mr Dahuron est président du CCAS, centre communal d'aide sociale

⁴ La communauté de communes des Forêts du Perche (Eure et Loir) ainsi que dans les communes limitrophes



Coup de pouce à l'énergie solaire

L'implantation d'éoliennes soulève toujours et partout des tollés tandis que le développement du solaire se fait dans le calme car il ne porte atteinte ni aux espaces naturels ni aux paysages ni aux prix de l'immobilier. Pas de bruit, pas de clignotement, pas de piscine olympique de béton armé.

Proche de nous, Crucey-Villages est un exemple de bon sens : achat par le conseil général de l'Eure-et-Loir d'une friche militaire d'une base aérienne américaine, polluée par du béton amianté, 250 ha dépollués sur lesquels 130 ha de panneaux photovoltaïques (au nombre de 741000) ont été implantés dès 2012 et donnés en concession pendant 28 ans à EDF. Pas un mot de protestation. Plus récente, plus performante et parfaitement acceptée par les riverains la ferme solaire de Cesta en Gironde qui fournit l'alimentation de 240 000 habitants hors chauffage.

Bonne nouvelle ! Le ministère des armées va mettre à disposition des exploitants de fermes solaires, sous forme de baux de 30 ans, 2000 hectares de terrains d'ici à 2022. Le ministère vient de publier un premier appel d'offre pour près de 300 Ha, les candidats devant se manifester d'ici fin septembre.

"D'autres appels d'offre seront lancés régulièrement afin d'atteindre les objectifs" déclare le ministère.




Mairie de Digny
Département d'Eure-et-Loire

Samedi 28 septembre 2019

Chaque année des milliers de débris sont jetés hors des poubelles et polluent notre belle commune



**Opération
commune propre**

Rendez-vous à 8h30 au jardin public et ensemble nettoyez notre commune.
Les sacs poubelles vous seront fournis, munissez-vous simplement de gants, de gilets jaunes, et de votre bonne humeur.

Les enfants (-de 14 ans) doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte.
Afin de faciliter l'organisation, merci de bien vouloir vous inscrire en mairie avant le 1er septembre au 02 37 29 00 18 ou mairie.digny@wanadoo.fr
Le verre de l'amitié vous sera offert à midi.



Affiche réalisée par : Juliette, Maxime, Lucas-Marc

Commune propre

Ceux qui font du vélo ou font de la randonnée sur les chemins et routes de notre département sont catastrophés de voir le nombre de bouteilles plastique, de cannettes, d'emballages Mac Do, de cartes de jeux à gratter, qui sont jetés sur les bas cotés par les automobilistes et leurs passagers qui empruntent ces itinéraires. C'est sans compter les débris et autres morceaux d'isolants mal arrimés sur le remorques des artisans qui reviennent d'un chantier et qui s'envolent puis échouent sur le bord de la route ou dans les champs d'à côté.

Cela fait aujourd'hui 50 ans que l'homme a trouvé le chemin de la lune, mais à ce jour il n'arrive pas à trouver la poubelle ! La mairie de Digny organise pour la seconde année consécutive, le 28 septembre prochain, une opération commune propre. Inscrivez vous et venez nombreux !



750 tonnes

Il faut 750 tonnes de béton armé au pied de chaque éolienne. Elles resteront là pour l'éternité, juste recouvertes d'une mince couche de terre. Ces socles sont aussi indestructibles que les bunkers du mur de l'atlantique. A ces soubassements il faut rajouter les chemins d'accès.

Pure schizophrénie du ministère de l'écologie qui, simultanément, se plaint des ravages causés par l'artificialisation des sols...



Avec la FED, Vent de colère, la PPEEBP, l'ADERT, la NPEM, l'APNE et Don Quichotte

Venez manifester votre raz le bol des éoliennes

Samedi 21 septembre à 11h

Place des Épars à Chartres.

Cette manifestation est déclarée en préfecture.

Nous sommes tous concernés, vous êtes tous invités

Adhérez à Don Quichotte

Je soussigné

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal..... Ville.....email:

Déclare adhérer aux objectifs de Don Quichotte association pour la protection de l'environnement des Forêts du Perche et des environs 5 LD L'érable 28250 DIGNY et demande à adhérer en tant que :

- ◆ Membre et je joins à ce bulletin un chèque de **10 € à l'ordre de Don Quichotte**
- ◆ Rajouter **5 € par membre de la même famille**
- ◆ Nom :Prénom :
- ◆ Nom :Prénom :
- ◆ Nom :Prénom :
- ◆ Membre donateur et je joins à ce bulletin un chèque de **50 € à l'ordre de Don Quichotte**